EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 juin 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept juin deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 juin 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Grégory BERNARD, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Louis COUSTÈS, Fabienne MONTEL à François BARRIÈRE**
Excusé(e)s :	**Anne FAUROT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote du voeu et donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY.
Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE quitte la séance avant le vote de la question n°9.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°12 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.

Rapport N° 53

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

M. Louis COUSTÈS ne prend pas part au vote.

Diverses associations sollicitent l'aide de la Ville pour l'obtention de subventions exceptionnelles. Le solde du crédit est de 39 400 €.
Il vous est proposé, en accord avec votre commission, la répartition suivante :

Association Basket Club de Clermont-Ferrand Mahorais – ABCCM **500 €**
Cette association de basket, créée en 2011 a pour but de participer aux championnats de basket-ball, de faire des animations culturelles et de loisirs. Afin de renforcer ses effectifs et d'attirer de nouveaux joueurs et joueuses, elle organise un tournoi de basket seniors le samedi 14 juin 2014 au gymnase Brugière, suivie d'une soirée festive.

CUC – Badminton **1 500 €**
Le Clermont Université Club Badminton organise un tournoi de badminton le samedi 28 et dimanche 29 juin 2014 dans les gymnases du Stade Universitaire et au gymnase Thévenet. L'objectif de ce tournoi est de permettre aux joueurs du bassin clermontois de se confronter aux meilleurs joueurs nationaux. Plus de trois cents joueurs sont attendus.
Bilan de l'édition 2013
Subvention Ville 2013 : 1 500 € :
Dépenses = 6 839 € - Recettes = 8 1 77 €
Solde positif = + 1 338 €

Stade Clermontois – Section Athlétisme **3 000 €**
La section Athlétisme du Stade Clermontois organise la 57ème édition du Cross de Volvic le samedi 22 novembre 2014. Par le biais de cette épreuve, le club poursuit ses objectifs par la mise en place d'une course Elite avec les meilleurs athlètes français et étrangers, d'un challenge Entreprise – course par équipe – et de courses attractives pour les engagés et la sensibilisation du plus grand nombre au cross naturel sur le site des eaux de Volvic.
Subvention Ville 2013 : 3 000 € / Aide logistique : 9 247 €

Association Sportive de Saint-Jacques **6 500 €**
L'association Sportive de Saint-Jacques sollicite une aide de la Ville de Clermont-Ferrand dans le cadre de sa structuration et en particulier dans le secteur de l'encadrement. La pérennisation d'un emploi d'éducateur figure parmi les priorités de l'association. Eu égard à l'excellent travail réalisé en faveur des jeunes du quartier de Saint-Jacques, il est pertinent que la Ville puisse contribuer au développement du club pour la deuxième partie de la saison sportive 2013 – 2014. Une première aide de 6 500 € a été votée lors du Conseil Municipal du 28 juin 2013.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.
Fait à Clermont-Ferrand, le 3 juillet 2014

Le Maire,
Pour le Maire, l'Adjointe,

Christine DULAC-ROUGERIE